

by me at the suggestion of my honourable friend the Minister of Militia and Defence, and was renewed after by the present Minister of Finance, at his (Sir John's) request.

Mr. Mackenzie—In writing?

Hon. Sir John A. Macdonald presumed so. At the same time he must say, that the Minister of Finance in acting thus, was doing so as an inchoate minister himself, and not acting as an outsider. But the Finance Minister agreed with him, that the assistance of the member for Sherbrooke ought primarily to be sought. The Minister of Finance with singular self-denial, pressed the member for Sherbrooke to take the post, and offered himself to fill any other office. The member for Sherbrooke did not find it convenient to enter the Government, and he deeply regretted it should have been so, as his acceptance would have given a new face to the Government by his tried ability as a Finance Minister, which would have made the Ministry exceedingly acceptable to the country. His hon. friend had expressed considerable regret that the proceeding, with respect to the appointment of the Finance Minister, should have been unconstitutional.

Hon. Mr. Holton—No, not unconstitutional.

Hon. Sir John A. Macdonald—Well, extraordinary and unusual.

Mr. Mackenzie—Against constitutional practice.

Hon. Sir John A. Macdonald—The Minister of Finance had been a leading member of the Reform party. He regretted to be obliged to say so much in his presence, but his exceeding ability rendered his aid sought after by all parties, and he became Finance Minister; and, if he mistook not, his hon. friend had been an ardent supporter of his; and when they met in another Chamber, not so large as this, perhaps they could act together, when party lines were not so strongly drawn. He could, as leader of the Opposition, say that the Finance Minister was as good a Reformer as when he left. But it was said he had no habitation here when he became Finance Minister; that he had left, and was now a stranger. Had it been forgotten how, for years and years, he had fought the battles of his country? If one of this country's sons, either by birth or adoption, has been chosen by his Sovereign as the recipient of honors, is he unfit to return and assume a position here? That would be great encouragement to rising men in Canada, to be told that they must be

C'est lui-même qui a fait l'offre sur la suggestion de son honorable ami, le ministre de la Milice et de la Défense et elle lui a été renouvelée par l'actuel ministre des Finances, sur sa (sir John A. Macdonald) demande.

M. Mackenzie demande si l'offre a été faite par écrit.

L'honorable sir John A. Macdonald le présume. En même temps, il doit dire que le ministre des Finances agissait ainsi à titre de ministre en puissance et non en personne étrangère à la question. Mais le ministre des Finances était d'accord avec lui qu'on devait avant tout obtenir le concours du député de Sherbrooke. Le ministre des Finances, faisant preuve d'une abnégation remarquable, a pressé le député de Sherbrooke d'accepter le poste et a lui-même offert de remplir d'autres fonctions. Le député de Sherbrooke ne souhaitait pas faire partie du Gouvernement et il (sir John A. Macdonald) a vivement regretté qu'il en soit ainsi parce que son accord aurait donné un nouveau visage au Gouvernement; en effet, ses capacités éprouvées de ministre des Finances auraient rendu le Cabinet plus qu'acceptable pour le pays. Son honorable ami a dit regretter vivement que cette façon de procéder, en ce qui concerne la nomination du ministre des Finances, soit inconstitutionnelle.

L'honorable M. Holton—Non, elle n'est pas inconstitutionnelle.

L'honorable sir John A. Macdonald—Bien, extraordinaire et inusitée.

M. Mackenzie—Elle est contraire aux usages constitutionnels.

L'honorable sir John A. Macdonald dit que le ministre des Finances a été un membre influent du Parti réformiste. Il regrette de devoir dire tant de choses en sa présence, mais ses capacités exceptionnelles le rendaient acceptable pour tous les partis et il est devenu ministre des Finances; de plus, sauf erreur, son honorable ami a été l'un de ses ardents partisans; et ils devraient se rencontrer dans une autre Chambre, moins grande que celle-ci, ils pourraient peut-être travailler ensemble, si la séparation entre les partis était moins accentuée. En tant que chef de l'Opposition, il peut dire que le ministre des Finances est aussi bon réformiste qu'au moment de son départ. Cependant, on a dit qu'il n'avait pas de résidence ici au moment de sa nomination en tant que ministre des Finances, qu'il était parti et qu'il était maintenant un étranger. A-t-on oublié toutes ces années au cours desquelles il s'est tant dévoué à la cause de son pays? Le fait de se voir décerner une mention honorifique par la Souveraine empêche-t-il un citoyen cana-